Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DU MANS

CITE JUDICIAIRE 1 AV P. MENDES FRANCE
72014 LE MANS CEDEX
TELEPHONE 02.43.28.53.39 FAX 02.43.28.52.60

R E C E P I S S E D E D E P O T

FIDAL

160 AVENUE BOLLEE

72016 LE MANS CEDEX

V/REF : JLP/MB
N/REF : 93 C 6 / A-1861

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 20/08/98, SOUS LE NUMERO A-1861,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 30/06/98

CHANGEMENT DE CONTROLEUR DE GESTION

... CONCERNANT LA SOCIETE
GIN
GROUPEMENT INTERET ECONOMIQUE
13 AVENUE LAENNEC
LE MANS
72000 LE MANS

R.C.S LE MANS C 393 233 192 (93 C 6)

LE GREFFIER

TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS (SARTHE)

fIDAL
Société d'Avocats
Direction Régionale du Mans
160 Avenue Bollée - 72016 LE MANS Cedex
Barreau du Mans
Tél. 02 43 50 81 50 - Fax 02 43 50 81 51

GIN
Groupement d'intérêt économique
au capital de 1.800 Francs
Siège social : 13 Avenue Laënnec - LE MANS (Sarthe)

R.C.S. LE MANS C 393 233 192

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE

ET EXTRAORDINAIRE DU 30 Juin **1998**

L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit, le 30 Juin , à 10 heures , les membres du Groupement d'intérêt économique "GIN" au capital de 1.800 F divisé en 1.800 parts, se sont réunis en assemblée générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire, ~~à~~ , sur convocation des deux administrateurs.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Alain MOUZON représentant permanent de la société "CENTRE SCANOGRAPHIQUE DE LA SARTHE", l'un des administrateurs du Groupement.

Le Président constate que tous les membres du groupement sont présents, savoir :

- La société "CENTRE SCANOGRAPHIQUE DE LA SARTHE",
 S.A.R.L. au capital de 51.200 F
 Siège social : 9 rue Beauverger - LE MANS (Sarthe)
 R.C.S. LE MANS B 341 486 249
 propriétaire de 60 Parts
 .représentée par Monsieur Alain MOUZON

- La société "SCANNER DU MAINE",
 S.A. au capital de 269.600 F
 Siège social : Chemin de Guetteloup - LE MANS (Sarthe)
 R.C.S. LE MANS B 334 962 123
 propriétaire de 60 Parts
 .représentée par Monsieur Christian NICODEME

- La société "RESONANCE MAGNETIQUE DU MAINE",
S.A.R.L. au capital de 51.200 Francs
Siège social : Technopole Université-
13 avenue René Laënnec - LE MANS (Sarthe)
R.C.S. LE MANS B 341 474 401
propriétaire de 60 Parts
.représentée par Monsieur Daniel DESCHAMPS

TOTAL 180 Parts

Le Président constate que tous les membres du groupement sont présents.

L'assemblée étant en mesure de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

.....

Le président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'assemblée porte
ainsi que sur le remplacement de Monsieur Claude BERNAILLE qui a démissionné de ses fonctions de contrôleur de gestion, à compter de l'exercice en cours.

.....

Personne ne demandant plus la parole, la résolution suivante à l'ordre du jour est mise aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale réitère son accord sur la poursuite du mandat de contrôleur de gestion de Monsieur Claude BERNAILLE au titre de l'exercice 1997 et prend acte de la démission de celui-ci à compter de l'exercice en cours.

Elle décide de nommer en remplacement à compter de l'exercice 1998 Monsieur Alix JOFFROY, demeurant 8 rue du Docteur Naudier - 77400 LAGNY, et ce, pour une durée de quatre années qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera en 2002 sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2001.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités de publicité légale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

De tout ce qui dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les membres du groupement.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME